

Mettre en place une cellule nationale de veille des impacts de l'intelligence artificielle sur les métiers et les compétences

L'intelligence artificielle transforme déjà en profondeur l'organisation du travail, les métiers et les compétences attendues dans l'ensemble des secteurs économiques. Les organismes de formation travaillent à anticiper ces évolutions, mais ils ne peuvent pas, à eux seuls, tout anticiper. Pourtant, cela est directement nécessaire pour la souveraineté économique et l'autonomie stratégique du pays.

La CPOF appelle à la mise en œuvre d'une cellule nationale de veille des impacts de l'intelligence artificielle sur les métiers, les qualifications et les besoins en compétences. Cette démarche doit associer les partenaires sociaux, les branches professionnelles, les organismes de formation, les entreprises et des personnalités qualifiées.

Cette mission de prospective doit permettre d'identifier les métiers les plus exposés aux transformations, d'évaluer les besoins émergents en compétences, de détecter les nouveaux métiers créés par l'IA et d'orienter les politiques publiques de formation en conséquence. Les résultats de ces travaux devront être traduits en plans d'action concrets associant des moyens et couvrant l'ensemble du territoire.

L'État doit jouer un rôle moteur en coordonnant cette démarche et en partageant régulièrement des données, des analyses et des scénarios d'évolution accessibles à l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation. L'anticipation des impacts de l'intelligence artificielle doit devenir un pilier de la politique nationale des compétences afin de permettre à la France de transformer cette révolution technologique en opportunité économique et sociale.